

COMMUNE DE :

	Inexistant	Initié	Réalisé	Conforté	Commentaires
1 / LA DEMARCHE DE VALORISATION	1	2	3	4	
<p>Visite du jury et présentation des motivations pour l'obtention du label :</p> <ul style="list-style-type: none"> • présentation/formalisation de la démarche globale de valorisation communale = stratégies de fleurissement, d'aménagement, de gestion des espaces, et adaptation à l'identité paysagère locale • présence d'un binôme élu/technicien, valorisation du savoir-faire de l'équipe technique, transversalité entre les services municipaux • organisation de la visite, intérêt du circuit de visite, document de présentation ... 					
2 / ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE	1	2	3	4	
<p>Participation, sensibilisation et actions d'animation et de promotion auprès des habitants, des visiteurs et des partenaires. Mobilisation des gestionnaires de foncier visible de l'espace public.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitants : fleurissement bénévole de l'espace public, concours communal de maisons fleuries, marché & bourse aux plantes, animations liées au végétal ou aux espaces publics, parrainage de communes voisines, sensibilisation des services municipaux et des autres gestionnaires de l'espace public • Tourisme : efforts en faveur de l'accueil touristique (gîte rural communal), réhabilitation d'un patrimoine (lavoir, presbytère, ...) création d'un belvédère, d'un circuit d'interprétation patrimonial ou récréatif, mobilité douce, etc. • Promotion et communication du label VVF : brochures, communications municipales, site internet, réseaux sociaux, présence du logo sur les différents supports. 					
3 / FLEURISSEMENT ET PATRIMOINE VEGETAL	1	2	3	4	
<p>Plaisir des yeux : créativité, qualité et recherche dans les compositions et les harmonies de couleurs, de volumes, de textures de feuillage, prise en compte de l'identité communale (urbain / rural, identité paysagère), ...</p>					
<p>Savoir-faire : diversité de la palette végétale, adaptation aux conditions de sol et d'ensoleillement, adaptation des supports au site (pleine terre, jardinières, suspensions ...), entretien soigné des massifs, diversité des techniques (tonte et fauche, taille de volume, taille par tiers, taille en transparence, taille en port libre, élagage et broyage, mosaïculture, potager ...), fleurissement échelonné sur les quatre saisons, mesure de protection et de renouvellement (Charte de l'arbre ...), formation du personnel ...</p>					
<p>Patrimoine végétal communal : présence et association de structures végétales pérennes en complément des massifs fleuris (arbres en isolé, en bosquet ou en alignement, haies et arbustes, plantes vivaces, bulbes de printemps, plantes grimpantes, pelouses ...), diversité et adaptation au contexte...</p>					

	Inexistant	Initié	Réalisé	Conforté	Commentaires
4 / GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC	1	2	3	4	
Actions en faveur de la biodiversité : connaissance et inventaire, du patrimoine naturel communal, plan de gestion différenciée, stratégie Trame Verte & Bleue, aménagement écologique (berges de rivière, mare, hôtel à insectes, lutte contre les plantes invasives ...), labélisation Village étoilé, communication et sensibilisation des habitants ...					
Préservation des ressources naturelles : limitation des arrosages, adaptation des végétaux aux conditions locales, jardin sec, utilisation de plantes peu consommatrices d'eau, plantations en pleine-terre, mise en œuvre de mulch ou de paillage, collecte des eaux pluviales, lutte biologique intégrée, éco-pâturage, dés-imperméabilisation/renaturation des sols, hydraulique douce, restauration des zones de crues, réutilisation des eaux usées, végétalisation des cimetières, économie d'énergie et réduction des gaz à effet de serre, composte et valorisation des déchets verts, connaissance et protection des sols, ...					
Qualité de l'espace public : propreté, qualité de la voirie et des circulations, aménagements urbains et paysagers de l'espace public (ex : enfouissement des réseaux aériens, accessibilité PMR, îlot de fraîcheur, cours d'école Oasis), pose de mobilier de confort (bancs, corbeilles, jeux, tables de pique-nique ...), valorisation du patrimoine architectural et urbain, modération des supports de publicité et des enseignes commerciales, intégration visuelle des plates-formes de tri sélectif, des déchetteries ...					
5 / ANALYSE PAR ESPACE	1	2	3	4	
Répartition équilibrée du fleurissement sur le territoire communal : aménagement, fleurissement et entretien de l'espace public établis en fonction de la fréquentation des espaces.					
Diversité des équipements récréatifs et actions en faveur de la santé et du bien-être des usagers : parc sportif, jardin public, jardins familiaux, espaces naturels, forêt communale, parcours de santé, circuit de randonnée balisé, vélo-route et voie verte, belvédère, circuit de découverte du patrimoine ...					

CONCLUSIONS